

Association FOYER SAINT-JOSEPH
57000 METZ, 4, rue Saint-Ferroy

ANNEXÉ à un acte reçu par
M^e Jean-Marie FRISCH,
6, place du Roi George à METZ

Président: Claude LEMOY
58, Avenue Charles de Gaulle
57530 COURCELLES-CHAUSSEY
Tél. 03.87.64.01.09

copie certifiée conforme
le 20/09/2006
le président

Claude LEMOY

COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 07/12/2000

Cette A.G.E. a été convoquée par courriers adressés le 06/11/2000.

Membres présents

Mademoiselle Christine RAFFIN, représentant
Monsieur le Sénateur-Maire de Metz
Monsieur Jean-Paul KUGLER, représentant
Monsieur l'Evêque de Metz
Madame Rose OCHS
Monsieur Robert BROCKERS, trésorier
Monsieur Claude LEMOY, président
Monsieur Gérard ALISÉ
Maitre Raymond ROEFEN

Ordre du jour

- 1^o Vote de la dissolution de l'Association
- 2^o Votes de plusieurs commissaires, chargés de la liquidation des biens de l'Association
- 3^o Vote de la mission, donnée aux commissaires, de maintenir à LORGEC, société lorraine de gestion et d'expertise comptable, le soin d'établir le bilan annuel de l'Association, et ce, autant que de besoin.

Feuille de présence - Quorum

Tous les porteurs d'un pouvoir et les Membres présents ont paraphé une feuille de présence.

Le quorum exigé par l'article 18 des statuts étant satisfait, le président déclare l'A.G.E. ouverte à 17h.40

Délibérations

1^o Claude LEMOY rappelle que la dissolution de l'Association est envisagée de longue date, et que le 26/11/1997, une précédente A.G.E. avait été convoquée et avait voté une nouvelle rédaction de l'article 20 des statuts de l'Association de celle-ci résulterait qu'en cas de dissolution, l'actif net de l'Association est attribué à la Fédération des Œuvres de charité du diocèse de Metz-CARITAS, à laquelle l'Association adhère déjà.

Il regrette que, depuis, l'Association n'ait pas su se trouver une nouvelle vitalité, conforme à ses buts, tandis que la CARITAS poursuit des missions très voisines et apporte notamment son aide à l'insertion de jeunes en difficultés. Claude LEMOY propose, donc, de voter la dissolution de l'Association, en sachant que ce servirait conforter la CARITAS.

La dissolution est votée à l'unanimité des Membres présents ou représentés

2^o Votes des commissaires-liquidateurs

Maître Raymond ROEFEN et Claude LEMOY acceptent d'assumer cette mission.

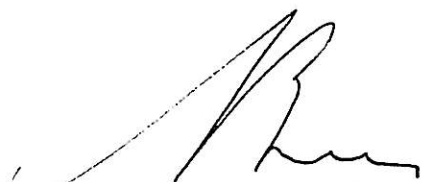
L'A.G.E. les désigne l'un et l'autre à l'unanimité, moins une voix, des Membres présents ou représentés

3^o Mission de LORGEC

L'A.G.E. vote à l'unanimité des Membres présents ou représentés la mission, donnée aux Commissaires-liquidateurs, de maintenir à la Société Lorraine de Gestion et d'Expertise Comptable, à 57000 NETZ, n° 2, rue Anserme, le soin d'établir le bilan annuel, et ce, autant que de besoin.

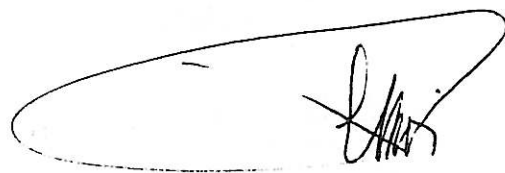
L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare l'A.G.E. close à 18h.30.

Le Trésorier



Mr. Robert BROCKERS

Le Président



Claude LEMOY

Liste des présents à
l'Assemblée Générale Extraordinaire de
l'Association FOYER SAINT-JOSEPH
du 27.12.2000

Nom Prénom

LEMOY Claude

PROCHERAS Robert

RAFFIN Christine

représentant M. K. Kraus de Metz

Jchs Rose

ALISE Gérard - Président délégué CARITAS

KUGLER Jean-Paul

représentant 1/3e l'évêque de Metz

ROEBEN Raymond

Signature



J.P. Ceri

Roes

